

UBCI- FCP CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX

COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds « **UBCI FCP CEA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 5 940 968 dinars et un résultat net bénéficiaire de l'exercice de 208 385 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « **UBCI FCP CEA** », ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à l'**UBCI Bourse** en tant que gestionnaire de l'**UBCI FCP CEA**. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction de l'**UBCI Bourse** (Gestionnaire de l'**UBCI FCP CEA**) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en

Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction de l'UBCI Bourse (Gestionnaire de l'UBCI FCP CEA) qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons également procédé à l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 22 Mars 2022

Le Commissaire Aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/12/2021 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2021	31/12/2020
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	5 877 828,968	5 143 143,858
	a- Actions et droits rattachés		5 877 828,968	5 143 143,858
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	63 139,090	246 171,107
	a- Placements monétaires		0,000	0,000
	b- Disponibilités		63 139,090	246 171,107
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		5 940 968,058	5 389 314,965
	<u>PASSIF</u>		<u>85 261,305</u>	<u>57 092,166</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	70 538,036	35 913,055
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	14 723,269	21 179,111
	<u>ACTIF NET</u>		<u>5 855 706,753</u>	<u>5 332 222,799</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	5 747 496,290	5 362 311,372
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>108 210,463</u>	<u>-30 088,573</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-31 744,808	35,099
	b- Sommes distribuables de l'exercice		139 955,271	-30 123,672
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 940 968,058	5 389 314,965

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2021	31/12/2020
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>255 895,405</u>	<u>87 153,375</u>
	Dividendes		255 895,405	87 153,375
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>255 895,405</u>	<u>87 153,375</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-106 412,679</u>	<u>-96 905,688</u>
	<u>Revenu net des placements</u>		<u>149 482,726</u>	<u>-9 752,313</u>
CH 2	<u>Autres charges</u>	3.8	- 21 308,291	-16 767,140
	<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>128 174,435</u>	<u>-26 519,453</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		11 780,836	-3 604,219
	<u>Sommes distribuables de l'exercice</u>		<u>139 955,271</u>	<u>-30 123,672</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-11 780,836	3 604,219
	<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		223 810,925	-190 568,302
	<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		-139 450,085	-130 766,146
	<u>Frais de négociation des titres</u>		-4 150,537	-6 415,698
	<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>208 384,738</u>	<u>-354 269,599</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**Période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2021 en (DT)**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>208 384,738</u>	<u>-354 269,599</u>
a- Résultat d'exploitation	128 174,435	-26 519,453
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	223 810,925	-190 568,302
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-139 450,085	-130 766,146
d- Frais de négociation de titres	-4 150,537	-6 415,698
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-95 569,920</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>315 099,216</u>	<u>356 417,836</u>
a- Souscriptions	1 184 444,966	1 281 318,818
- Capital	1 294 500,000	1 437 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-119 410,099	-159 203,393
- Régularisation des sommes distribuables	9 355,065	3 022,211
b- Rachats	869 345,750	924 900,982
- Capital	966 700,000	991 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-96 584,714	-78 469,430
- Régularisation des sommes distribuables	-769,536	11 870,412
VARIATION DE L'ACTIF NET	523 483,954	-93 421,683
<u>AN4- Actif Net</u>		
a- En début de l'exercice	5 332 222,799	5 425 644,482
b- En fin de l'exercice	5 855 706,753	5 332 222,799
<u>AN5-Nombre de parts</u>		
a- En début de l'exercice	59 551	55 091
b- En fin de l'exercice	62 829	59 551
VALEUR LIQUIDATIVE	93,200	89,540
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	4,09%	-7,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS UBCI FCP CEA ARRETES AU 31-12-2021

1- PRESENTATION DU FCP

UBCI FCP CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte de type distribution, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Il a reçu l'agrément du CMF le 6 Novembre 2013 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du fond est assurée par l'UBCI Bourse.

L'UBCI et l'UBCI Bourse ont été désignées distributeurs des titres d'UBCI FCP CEA.

L'UBCI a été désignée dépositaire des titres et des fonds d'UBCI FCP CEA.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Exceptionnellement, le premier exercice du fond s'étend du 22 Septembre 2014 au 31 décembre 2015.

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit ;

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésors assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions admises à la cote :

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3- Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2021 d'actions, Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% l'Actif
Actions				
ATL	42 191	131 911,288	76 787,620	1,29%
ATTIJARI BANK	18 900	746 973,570	574 824,600	9,68%
ATTIJARI LEASING	9380	172 172,766	115 861,760	1,95%
BIAT	8 900	514 967,380	527 093,600	8,87%
CARTHAGE CEMENT	100 000	192 551,100	132 100,000	2,22%
OTH	51 365	553 519,600	445 385,915	7,50%
POULINA GP HOLDING	16 000	182 748,494	182 272,000	3,07%
SAH	50 000	567 534,191	556 400,000	9,37%
SAMI	87 046	257 103,860	235 546,476	3,96%
SFBT	31 700	404 734,133	577 225,300	9,72%
SMART TUNISIE	1200	30 600,000	30 600,000	0,52%
SOMOCER	119 936	156 909,451	100 746,240	1,70%
SOTIPAPIER	80 000	478 357,190	452 480,000	7,62%
SOTUVER	69 531	276 028,927	507 020,052	8,53%
TELNET	47 520	411 073,350	393 465,600	6,62%
TPR	74 000	256 049,638	318 200,000	5,36%
UIB	24 500	472 349,992	384 282,500	6,47%
UNIMED	36 365	320 375,620	267 537,305	4,50%
TOTAL		6125 960,550	5 877 828,968	98,94%

Les revenus du portefeuille titre correspondent aux dividendes des actions s'élèvent au 31-12-2021 à 255 895,405 DT.

- Les entrées en portefeuille titres durant la période de 01/01/2021 au 31/12/2021 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition
Actions et droits	1 839 844,770
Total	1 839 844,770

- Les sorties du portefeuille titres durant la période de 01/01/2021 au 31/12/2021 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition	Prix de Cession	Plus ou moins-values réalisés
Actions et droits	1 328 970,585	1 189 520,500	-139 450,085
TOTAL	1 328 970,585	1 189 520,500	-139 450,085

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 63 139,090 DT et s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	% de l'actif
Disponibilités	63 139,090	246 171,107	1,06%
Total	63 139,090	246 171,107	1,06%

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	31/12/2021	31/12/2020
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>70 538,036</u>	<u>35 913,055</u>
	Frais de gestionnaire	5 563,307	5 005,291
	Frais de dépositaire	4086,578	1 251,324
	Frais des distributeurs	60 888,151	29 656,440

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	31/12/2021	31/12/2020
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>14 723,269</u>	<u>21 179,111</u>
	Etat, retenue à la source	0,000	9 254,119
	Redevance CMF	453,587	431,913
	Charges à payer sur l'exercice	14 269,682	11 493,079

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	5 955 100
* Nombre de titres	59 551
* Nombre de porteurs de parts	120
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	1 294 500
* Nombre de titres émis	12 945
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	966 700
* Nombre de titres rachetés	9 667
<u>Capital au 31/12/2021</u>	
* Montant en nominal	6 282 900
* Nombre de titres	62 829
* Nombre de porteurs de parts	124

La variation de l'actif net de l'exercice allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 s'élève à 523 483,954 dinars.

Le nombre de parts de UBCI FCP CEA au 31/12/2021 est de 62 829 contre 59 551 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de l'exercice au 31/12/2020</u>	<u>5 362 311,372</u>	<u>5 362 311,372</u>
<u>Souscriptions de l'exercice</u>	<u>1 294 500,000</u>	<u>1 294 500,000</u>
<u>Rachats de l'exercice</u>	<u>-966 700,000</u>	<u>-966 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>57 384,918</u>	<u>165 595,381</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	223 810,925	223 810,925
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-139 450,085	-139 450,085
- Frais de négociation des titres	-4 150,537	-4 150,537
- Régularisation des sommes non distribuables	-22 825,385	-22 825,385
- Sommes distribuables		108 210,463
<u>Montant fin de l'exercice au 31/12/2021</u>	<u>5 747 496,290</u>	<u>5 855 706,753</u>

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2021 s'élèvent à 108 210,463 DT contre -30 088,573 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Somme distribuables des exercices antérieurs	-31 744,808	35,099
Résultat d'exploitation	128 174,435	-26 519,453
Régularisation du résultat d'exploitation	11 780,836	-3 604,219
Total	108 210,463	-30 088,573

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion et de distribution conclues entre UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
CH 1 Charges de gestion des placements	106 412,679	96 905,688
Rémunération du gestionnaire	21 282,539	19 381,144
Rémunération du dépositaire	5 320,639	4 845,293
Rémunération des distributeurs	79 809,501	72 679,251

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	31/12/2021	31/12/2020
CH 2 Autres charges	21 308,291	16 767,140
Redevance CMF	5 320,639	4 845,293
Services bancaires et assimilés	6 090,312	2 074,251
Abonnement des charges budgétisées	9 897,340	9 847,596

Les charges budgétisées se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	9 897,340	9 847,596
Frais bancaires	86,920	124,530
Publication BO CMF	501,800	501,800
Honoraires CAC	6 780,600	6 780,600
ALPHA MENA	2 380,600	2 380,600
Autres (*)	147,420	60,060

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UBCI BOURSE est le gestionnaire d'UBCI FCP CEA et sa mission couvre :

- * La constitution et la gestion du portefeuille d'UBCI FCP CEA,
- * la gestion administrative et comptable de FCP et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UBCI FCP CEA. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI BOURSE, gestionnaire d'UBCI FCP CEA, a conclu avec l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt et de gestion aux termes de laquelle elle confie à l'UBCI la mission de dépositaire de titres et de fonds d'UBCI FCP CEA. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'UBCI FCP CEA. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UBCI BOURSE et l'UBCI ont pour mission la commercialisation et la distribution des parts d'UBCI FCP CEA auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une commission de distribution au taux de 1,5% TTC l'an de l'actif net d'UBCI FCP CEA partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération prélevée quotidiennement est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

5. Données par part et ratios pertinents :

Données par action	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements	4,073	1,464	4,065	3,073	3,125
Charges de gestion des placements	-1,694	-1,627	-1,922	-2,023	-1,788
Revenu net des placements	2,379	-0,164	2,143	1,050	1,337
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,339	-0,282	-0,359	-0,374	-0,267
Résultat d'exploitation	2,040	-0,445	1,784	0,676	1,069
Régularisation du résultat d'exploitation	0,188	-0,061	0,046	0,046	0,021
Somme distribuables de l'exercice	2,228	-0,506	1,830	0,722	1,090
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	3,562	-3,200	-8,529	0,171	9,006
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	-2,220	-2,196	-2,813	5,590	0,554
Frais de négociation de titres	-0,066	-0,108	-0,083	-0,402	-0,139
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	1,277	-5,504	-11,425	5,359	9,421
Résultat net de l'exercice	3,317	-5,949	-9,641	6,034	10,490
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	1,277	-5,504	-11,425	5,359	9,421
Régularisation du résultat non distribuable	0,155	-1,105	-0,931	1,986	0,627
Sommes non distribuables de l'exercice	1,432	-6,609	-12,356	7,344	10,048
Distribution de dividendes	0,000	1,830	0,722	1,090	1,206
Valeur liquidative	93,200	89,540	98,485	109,733	102,757
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion de placements /actif net moyen	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Autres charges/actif net moyen	0,40%	0,35%	0,37%	0,37%	0,30%
Résultats distribuables de l'exercice /actif net moyen	2,41%	-0,55%	1,86%	0,67%	1,20%
Actif net moyen	5 323 240,843	4 845 003,857	5 294 863,652	4 935 060,461	3 539 463,525

Nombre de porteurs de parts	62 829	59 551	55 091	48 759	39 582
------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------